

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 9 FÉVRIER 2017 À 18 HEURES 30

N° DEL2017_013 : BUDGET PRIMITIF 2017 - BUDGET ANNEXE ZAC ECO² RIEUMAS

L'an deux mille dix sept, le neuf février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le jeudi 9 février 2017 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRERE

Secrétaire : Monsieur Pierre DOAT

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,

Philippe BONNECARRERE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Dominique MAS, Odile LACAZE, Patrice BEDIER, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Claude LECOMTE, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGHE, Sylvie BASCOUL-VIALARD, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Jean-Paul RAYNAUD, Robert AZAIS, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Bruno CRUSEL, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE

Membres présents non votants : Mesdames, messieurs,

Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL, Philippe MARAVAL, Marie-Claire MALROUX, Agnès BRU

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Michel FRANQUES (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Patrick BETEILLE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Elodie NADJAR (pouvoir à Fabien LACOSTE), Blandine THUEL (pouvoir à Thierry DUFOUR), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Dominique MAS)

Votants : 44

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 9 FÉVRIER 2017

N° DEL2017_013 : BUDGET PRIMITIF 2017 - BUDGET ANNEXE ZAC ECO² RIEUMAS

Pilote : Finances

Monsieur Francis SALABERT, rapporteur,

Le budget primitif de la ZAC Eco² Rieumas 2017, annexe au budget principal, s'équilibre en dépenses et en recettes à **16 470 861,00 €** dont :

8 599 630,50 € en fonctionnement
7 871 230,50 € en investissement

Section de fonctionnement :

Le financement est assuré par :

- les opérations de variation de stock entre sections	7 871 230,50 €
- des cessions de terrains	528 400,00 €
- une subvention exceptionnelle du budget général	200 000,00 €

Total 8 599 632,50 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- les acquisitions foncières	297 735,00 €
- les études d'aménagement	46 363,00 €
- les travaux d'aménagement et d'équipements publics	1 617 150,00 €
- les frais divers (insertions, taxes foncières et entretien)	163 530,00 €
- les opérations de variation de stocks entre sections	6 274 852,50 €
- le virement à la section d'investissement	200 000,00 €

Total 8 599 630,50 €

Section d'investissement :

Le financement est assuré par :

- le virement de la section de fonctionnement	200 000,00 €
- avance budget général	1 396 378,00 €
- les opérations de variation de stocks entre sections	6 274 852,50 €

Total 7 871 230,50 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- les opérations de variation de stock entre sections	7 871 230,50 €
---	----------------

Total 7 871 230,50 €

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis du bureau communautaire du 12 janvier 2017,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

5 abstention(s)

Monsieur Fabien LACOSTE, Madame Dominique MAS, Monsieur Patrice BEDIER, Madame Elodie NADJAR, monsieur Pascal PRAGNERE

ADOPTE le budget primitif de la ZAC Eco² Rieumas 2017, annexe au budget principal, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à **16 470 861,00 €** dont :

8 599 630,50 € en fonctionnement

7 871 230,50 € en investissement

Pour extrait conforme,

Fait le 9 février 2017,

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE